

**ACTA ORIENTALIA BELGICA
COMITÉ DE LECTURE**

Les articles publiés dans les *Acta Orientalia Belgica* sont soumis à l'appréciation d'un comité de lecture qui comprend en premier lieu les membres du Bureau de la Société Belge d'Études Orientales – Belgisch Genootschap voor Oosterse Studiën, lesquels, s'ils le jugent utile, peuvent avoir recours à l'avis de consultants internationaux réputés pour leur expertise dans la discipline concernée.

MEMBRES DU BUREAU DE LA S.B.É.O.

Christian CANNUYER (Université catholique de Lille, Faculté de Théologie – égyptologie, coptologie, études orientales chrétiennes)
Daniel DE SMET (CNRS, Paris – islamologie)
Jean-Charles DUCÈNE (École Pratique des Hautes Études, Paris – études arabes)
René LEBRUN (Université catholique de Louvain, Institut catholique de Paris – hittitologie)
Marianne MICHEL (Université catholique de Louvain – égyptologie, histoire des sciences)
Marianne PIRAUX (byzantinologie)
Virginie PREVOST (Université Libre de Bruxelles – archéologie islamique)
Jan TAVERNIER (Université Catholique de Louvain – assyriologie, iranologie)
Alexandre TOUROVETS (Université catholique de Louvain – assyriologie, iranologie)
Jan M.F. VAN REETH (Faculteit Vergelijkende Godsdienstwetenschappen, Antwerpen – islamologie, antiquité orientale tardive)
Jean-Marie VERPOORTEN (Université de Liège – indologie, études bouddhiques)

COMITÉ CONSULTATIF INTERNATIONAL

Mohammad Ali AMIR-MOEZZI (École Pratique des Hautes Études, Paris – islamologie)
Luc BACHELOT (Université de Paris 10-Nanterre – archéologie de la Palestine, iconographie de l'Orient ancien)
Dominique CHARPIN (École Pratique des Hautes Études, Paris – assyriologie)
Paola DARDANO (Université de Sienne – hittitologie)
Didier DEVAUCHELLE (Université Charles-De-Gaulle Lille 3 – égyptologie)
Mohamed MBOUAK (CIHAM-UMR 5648, Université de Cadix – Occident musulman, dialectologie arabe, études berbères)
Jean-Michel MOUTON (École Pratique des Hautes Études, Paris – histoire et archéologie du monde arabe médiéval)
Eric RAIMOND (Université de Cergy-Pontoise – archéologie, épigraphie et religions de l'Anatolie ancienne)
Isabelle RATTÉ (Universität Leipzig – indologie)
Régis VALLET (Université de Paris 10-Nanterre – Asie antérieure ancienne, iranologie)
Claude VANDERSLEYEN (Université catholique de Louvain – égyptologie)
Jacques VAN SCHOONWINKEL (Université de Nice Sophia Antipolis – Proche-Orient ancien, notamment dans ses rapports avec le monde minoen).

ACTA ORIENTALIA BELGICA

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES ORIENTALES
UITGEGEVEN DOOR HET BELGISCH GENOOTSCHAP VOOR OOSTERSE STUDIËN

EDITED BY — UITGEGEVEN DOOR — ÉDITÉS PAR

Christian CANNUYER
(éditeur en chef)
Daniel DE SMET
René LEBRUN

XXVIII

LES NAISSANCES MERVEILLEUSES EN ORIENT

Jacques VERMEYLEN (1942-2014)
in memoriam

volume édité par
Christian CANNUYER et Catherine VIALLE

avec le soutien
du Conseil des Recherches de l'Université catholique de Lille
et des associations
Rencontre des Cultures d'Orient et d'Occident
et Solidarité-Orient/Werk voor het Oosten



BRUXELLES

Abstract

The *Histories of the Prophets* recorded different kinds of narrations about the Prophets who appear in the history of the revelation according to Islam. Concerning the birth and the childhood of Jesus, we find traditions that clarify the Qur'anic verses but also narratives from apocryphal Christians legends. These compendiums don't show a wish of harmonisation but rather a compilation of stories. The birth as such is not described explicitly, the general circumstances are portrayed without taking into account the timing of the events.

LA NAISSANCE DU PROPHÈTE MUHAMMAD APPROCHE THÉMATIQUE ET LITTÉRAIRE DES TEXTES TRADITIONNELS

Samir ARBACHE

Université catholique de Lille – Faculté de théologie

Il existe des traductions françaises de la biographie du prophète Muhammad¹; elles nous ont servi indirectement à présenter l'enquête qui suit sur les événements hors du commun que le texte arabe évoque, non sans laisser planer le doute sur leur vérité historique. Maurice Gaudefroy-Demombynes relègue ces textes dans la catégorie des légendes et en donne un résumé peu élogieux :

« Il importe de rappeler ce que la légende musulmane a ajouté à ces traditions pour développer le culte du prophète : ce sont des faits miraculeux qui annoncent ou accompagnent la naissance des grands hommes. Une lumière éclaire le monde. Âmina peut voir les souqs de Damas et les cous des chameaux de Boçra. Des temples s'effondrent, Kesrâ (le roi sassanide) tremble dans son palais. Les palmeraies de Yathrib sont illuminées. Un voyageur apprend en songe qu'un prophète est né à Mekke. Les gens de Taïf s'inquiètent du changement de régime des étoiles filantes. Iblis flaire le sol pour savoir où est le danger. Âmina est seule au moment de la naissance, mais elle est assistée par des envoyés célestes, qui montrent l'enfant à la terre entière. Auparavant celui-ci, tombé sur le sol, prend de la terre dans ses mains et regarde vers le ciel. Les juifs s'inquiètent et recherchent l'enfant. Il naît circoncis.² »

Notre approche de ces mêmes textes se veut plus littéraire qu'historique. La partie de la *Sîra* que nous allons examiner comprend environ 250 pages du premier volume. Elle commence par les généalogies du prophète et se termine

¹ Voir Mustafa AS-SAKKA, Ibrâhîm AL-ABYARI, Abd al-Hafiz CHALABI éd., *IBN HICHÂM, Al-Sîra al-Nabawiyya*, (vol. 1), Beyrouth, Maison de Renaissance du Patrimoine Arabe, sans date. Copie PDF : <http://sirah.al-islam.com/Page.aspx?pageid=204&TOCID=3&BookID=160&PID=2>. C'est l'édition arabe qui a été adoptée dans notre approche. Voir aussi : AL-TABARÎ, *Chronique*, trad. du persan par Hermann Zotenberg, Paris, G.-P. Maisonneuve et Larose, 1958 ; Wahib ATALLAH, *La biographie du prophète Mahomet : Texte traduit et annoté*, Paris, Fayard, 2004 ; Roger CARATINI, *Mahomet. Vie du prophète*, Paris, Ed. L'Archipel, 2002 ; Jacqueline CHABBI, *Le Seigneur des Tribus. L'Islam de Mahomet*, Paris, 1997 ; Michael COOK, *Muhammad*, Oxford, Oxford University Press, 1983 ; Tawfik FAHD, *La vie du prophète Mahomet*, Paris, 1983 ; Maurice GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Mahomet*, Paris, Albin Michel, 1969 ; H. MOTZKI éd., *The Biography of Muhammad. The Issue of the Sources*, Leyde – Boston – Cologne, 2000 ; Maxime RODINSON, *Mahomet*, Paris, 2^e éd., 1968 ; N. TILMAN, *Mahomet. Histoire d'un Arabe. Invention d'un prophète*, trad. Fr. Jean-Marc Tétraz, Genève, Labor et Fides, 2012 ; Montgomery WATT, *Mahomet*, trad. de l'anglais par F. Dourveil, S.-M. Guillemin et F. Vaudou, Paris, Payot, 1989, pp. 57-61.

² GAUDEFROY-DEMOMBYNES, *Mahomet*, p. 61.

avant le récit de sa « vocation ». Il nous a semblé utile de revisiter ces textes connus des chercheurs, dans une perspective intertextuelle qui tend à établir leurs éventuels liens formels ou substantiels avec les écrits du patrimoine biblique en particulier. L'ordre suivi n'est pas nécessairement celui du texte arabe. Après l'évocation des généalogies, nous présentons les divers types d'annonces et de signes précurseurs de la naissance du prophète. Nous abordons ensuite les récits à caractère cosmique et merveilleux entourant sa naissance et son enfance et nous terminons, comme il se doit, par l'épisode du moine Bahîra.

Quoique les récits semblent parfois se juxtaposer, on peut déceler une ligne conductrice dont le reflet le plus clair se trouve sous le titre des annonciateurs de la venue du prophète, mettant l'accent sur leurs origines si diverses, comme s'il montrait au lecteur que l'univers entier était en attente de cet événement. De plus il ne semble pas que les répétitions des récits relatant le même fait par des rapporteurs différents, soient dépourvues de sens. La *Sîra* reste jusqu'à ce jour un livre à caractère didactique. Il importe aussi de signaler qu'Ibn Hichâm ne semble pas adhérer à tout ce qu'il rapporte. La plupart des passages sont introduits par la formule « on raconte que » et des termes similaires.

1. Généalogies

Ibn Hichâm commence la *Sîra* en présentant deux généalogies du prophète Muḥammad. La première est brève et remonte du prophète jusqu'à Adam sans s'arrêter sur les personnages énumérés. C'est le même procédé qu'adopte l'évangile de Luc à propos de Jésus (Lc 4, 22-38). La seconde descend de l'ancêtre Ismaël fils d'Abraham jusqu'à la naissance du prophète. Et c'est le même procédé qu'adopte l'évangile de Matthieu (Mt 1, 1-16). La deuxième liste, qui privilégie l'auteur, se caractérise par les nombreux récits de tout ordre, qui sont intercalés. Elle occupe les pages 4 à 110. Ibn Hichâm la conclut ainsi :

« Abdallah ibn 'Abd al-Muṭṭalib engendra l'envoyé de Dieu PSL (Paix et salut sur lui), le seigneur des fils d'Adam, Muḥammad (...), le plus noble des fils d'Adam quant au rang, le meilleur d'entre eux quant à la naissance, par son père comme par sa mère » (110)³.

Le prophète aurait dit de lui-même :

« Depuis que j'étais dans la moelle d'Adam, aucune de mes ancêtres ne fut une prostituée. De génération en génération, les peuples se sont disputés pour m'avoir, jusqu'au jour où je suis sorti des meilleures lignées des arabes, Hâchim et Zuhra » (110, note 3).

Les termes par lesquels le prophète est désigné, signent le statut de « sainteté » qu'il a déjà acquis au moment de la rédaction du texte au 9^e siècle.

³ Voir le paragraphe 2.4.

⁴ En fin de citation, le chiffre en gras entre parenthèses, renvoie à la page de l'édition arabe.

⁵ Le terme « prostituée », n'est utilisé que deux fois dans le passage qui relate la naissance de Jésus, Sourate Maryam, 19, 20 et 28. Il n'est pas exclu qu'il y ait un rapport entre les deux textes.

2. Annonces

Un roi du Yémen, deux rabbins juifs, Waraqa Ibn Nawfal, des devins de la Jâhiliyya, d'autres rabbins et des personnes rattachées au ḥanifisme, ainsi que l'évangile, tout ce monde est réuni pour annoncer la venue du prophète Muḥammad.

2.1. Un songe et son interprétation deux siècles avant la naissance du prophète

Un roi yéménite du milieu du 5^e s. se voit annoncer la venue d'un prophète en Arabie. La structure du texte, qui raconte cette prédiction à partir d'un songe, nous a amené à rechercher dans la Bible des récits d'interprétation des rêves. Et c'est dans le livre de Daniel que nous avons eu la surprise de relever des ressemblances de structure qui ne laissent aucun doute sur le fait que le rapporteur avait une connaissance directe ou indirecte du texte de Daniel. La traduction des textes arabes tente de garder la teneur de langue de la *Sîra*, en particulier dans la répétition du verbe dire, que nous maintenons sans autre artifice. Chaque fois que nécessaire nous faisons suivre le texte traduit, par le texte du livre de Daniel qui s'en rapproche étonnamment.

Rabî'a fils de Nasr⁶, roi du Yémen

« a vu un songe qui l'a effrayé et horrifié. Il convoqua à lui tous les prêtres, magiciens, liseurs d'augures et astrologues de son royaume et leur dit : "J'ai vu un songe qui m'a effrayé, horrifié. Racontez-le-moi puis interprétez-le." Ils lui dirent : "Raconte-le nous et nous t'en donnerons l'interprétation." Il leur dit : "Si je vous le raconte, je ne serai pas rassuré de votre interprétation. Car seul saura l'interpréter celui qui le connaîtra d'avance sans que je le lui raconte." » (15)

Texte biblique :

« Nabuchodonosor eut des songes, son esprit en fut troublé, le sommeil le quitta. 2 Le roi ordonna d'appeler magiciens et devins, enchanteurs et chaldéens pour dire au roi quels avaient été ses songes. 3 Le roi leur dit : "J'ai fait un songe et mon esprit s'est troublé du désir de comprendre ce rêve." (...) 7 Ils reprurent : "Que le roi dise le songe à ses serviteurs et nous lui en découvrirons l'interprétation." 8 Mais le roi répondit : " (...) 9 Si vous ne me faites pas connaître mon songe, une même sentence vous sera appliquée ; vous vous êtes entendus pour forger des discours mensongers et pervers devant moi pendant que le temps passe" » (Dn 2, 1-9).

La *Sîra* :

« L'un d'eux dit : "Si le roi exige cela, qu'il envoie chercher Satîḥ et Chiq. Il n'existe pas plus savants qu'eux. Et ils sauront le renseigner selon sa demande." (...) Le roi envoya les chercher et ce fut Satîḥ qui arriva le premier. Il lui dit : "J'ai vu un songe qui m'a

⁶ Pierre LORY affirme qu'il n'a pas trouvé de trace d'un roi du Yémen portant ce nom. Voir Pierre LORY, *Le Rêve et ses interprétations en Islam*, Paris, Albin Michel, 2003, p. 8.

effrayé, horrifié. Raconte-le-moi. Si tu le racontes, tu sauras l'interpréter." Il dit : "C'est ce que je vais faire. Tu as vu une braise sortie d'Occident, tombant sur une côte maritime et y dévorant tout vivant" (Texte en *saj'*, prose oraculaire rimée) :

رأيت حممه خرجت من ظلمة فارتقت لي أرضي بيومه فأكلت منها كل ذات جمجمه (15-16).

Texte biblique :

« 24 Les chaldéens répondirent au roi : "Il n'est personne sur terre pour découvrir la chose du roi. Et aussi bien, il n'est roi, gouverneur ou chef pour poser pareille question à magicien, devin ou chaldéen". 25 Aryok s'empressa de faire paraître Daniel devant le roi et lui dit : "J'ai trouvé parmi les gens de la déportation de Juda un homme qui fera connaître au roi son interprétation." 26 Le roi dit à Daniel : "Es-tu capable de me faire connaître le songe que j'ai eu et son interprétation ?" 31 "Tu as eu, ô roi, une vision. Voici : une statue, une grande statue, extrêmement brillante, se dressait devant toi, terrible à voir" » (Dn 2, 24-31).

La *Sîra* :

« Le roi lui dit : "Tu ne t'es point trompé, ô Satîh. Quelle en est donc l'interprétation ?" Il dit : "Je jure par tout serpent sur ces sols de pierres noires, que les Abyssins tomberont sur votre terre et règneront sur les villes d'Abyan et de Jurach" (Texte en *saj'*). (17) Le roi dit : "Par ton père, ô Satîh, cela est certes fâcheux et pénible. Mais quand cela arrivera-t-il ? Est-ce en mon temps ou plus tard ?" Il dit : "Non, mais après un certain délai. Il se passera soixante ou soixante-dix ans et plus." Il dit : "Leur règne durera-t-il ou sera-t-il interrompu ?" Il dit : "Il sera interrompu après plus de soixante-dix ans. Ensuite ils seront massacrés et expulsés, acculés à fuir". Il dit : "Et qui viendra après leur massacre et leur expulsion ?" Il dit : "Leur succèdera Iram fils de Dhu Yazan qui se lèvera contre eux à partir d'Aden et n'en laissera pas un au Yémen." » (16-17).

Il dit : "Et son règne durera-t-il ou sera-t-il interrompu ?" Il dit : "Il sera interrompu." Il dit : "Par qui le sera-t-il ?" Il dit : "Par un prophète purifié qui recevra la révélation de la part du très-haut." Il dit : "Et d'où vient ce prophète ?" Il dit : "C'est un homme issu de Ghâlib fils de Fibr fils de Mâlik fils de Nadr. Le règne sera dans son peuple jusqu'à la fin des temps". Il dit : "Et le temps a-t-il un fin ?" Il dit : "Oui. C'est le jour où les premiers et les derniers seront rassemblés. Ceux qui auront fait le bien seront dans le bonheur et ceux qui auront fait le mal, seront dans le malheur." Il dit : "Est-ce vrai, ce que tu m'as dit ?" Il dit : "Par l'aurore et le crépuscule, par l'aube quand elle éclate, je ne t'ai révélé que la vérité." » (Texte en *saj'*)

(17). *والشفق والفسق وانطلق إذا اتسق إن ما أبانك به لحق*

Texte biblique :

« Tel est véritablement le songe, et sûre en est l'interprétation. » (Dn 2,45).

⁷ Voir Coran 93,1.

Ensuite arriva Chiq. Le roi lui dit ce qu'il avait dit à Satîh. Mais il ne dit mot à propos de ce que ce dernier lui avait raconté afin de voir si leurs paroles s'accordent ou divergent. Chiq dit :

« "Tu as vu une braise sortie d'Occident, tombant au milieu entre un pré et une colline et y dévorant toute âme qui vive." (Texte en *saj'*)

رأيت حممه خرجت من ظلمة فارتقت بين روضة واكمه فأكلت منها كل ذات نسمة (18).

Le roi lui dit : "Tu ne t'es point trompé ô Chiq. Quelle en est donc l'interprétation ?" Il dit : "Je jure par tout homme sur ces pierres noires, que les Noirs descendront sur votre pays et seront vaincraient tout le monde et règneront entre Abyan et Najrân." Le roi dit : "Par ton père, ô Chiq, cela est certes fâcheux et pénible. Mais quand cela arrivera-t-il, est-ce en mon temps ou plus tard ?" Il dit : "Non, mais un après un certain temps. Ensuite, un grand homme de haut rang vous délivrera d'eux et leur fera goûter l'infamie". Il dit : "Qui est ce grand homme de haut rang ?" Il dit : "Un jeune homme (p. 19) de statut ni bas ni amoindri. Il sortira de la maison de Dhu Yazan et n'en laissera pas un au Yémen." Il dit : "Son règne durera-t-il ou sera-t-il interrompu ?" Il dit : "Non, il sera interrompu par un envoyé qui viendra avec la vérité et la justice parmi des gens de piété et de valeur. Son royaume sera dans son peuple jusqu'au jour du jugement." (Texte en *saj'*) Il dit : "Qu'est-ce que le jour du jugement ?" Il dit : "C'est le jour où les gouvernants seront rétribués, où les appels venant du ciel seront entendus par les vivants et les morts, et où les hommes seront réunis au temps voulu. Alors la victoire et l'honneur seront accordés à ceux qui avaient la crainte." (Texte en *saj'*) Il dit : "Est-ce vrai ce que tu dis ?" Il dit : "Oui par le Seigneur du ciel et de la terre et de ce qui est entre eux de haut et de bas, ce que je t'ai révélé est vrai. Point de faux en lui." » (Texte en *saj'*) (17-18).

Texte biblique :

« Tel est véritablement le songe, et sûre en est l'interprétation. » (Dn 2,45).

Ces deux prédictions de Satîh et de Chiq, sous forme d'oracles devraient nous retenir, non seulement pour leur ressemblance formelle au texte de Daniel, mais surtout pour leur vocabulaire et leur contenu. Le compte des années par le nombre 70, l'évocation d'un royaume qui dure jusqu'à la fin des temps, les détails répétés concernant la récompense et le châtiement, bref le noyau de la prédiction relève d'un discours à caractère apocalyptique et eschatologique qui ne manque pas de rappeler les textes évangéliques. Des chercheurs émettent l'hypothèse selon laquelle Muḥammad lui-même aurait dispensé un enseignement préparant au jugement imminent de Dieu⁸.

⁸ Jan M. F. VAN REETH évoque cette idée que « le Coran n'aurait pas été à l'origine le texte fondateur d'une nouvelle religion, mais une collection d'enseignements brefs et parénétiques, destinée à préparer le fidèle au jugement dernier... Le prophète croyait que sa mission était d'introduire sa communauté dans le royaume de Dieu, Yawm ad-Dîn imminent ! » Cf Jan M. F. VAN REETH, *Le Coran et ses scribes, dans Les scribes et la transmission du savoir*, Acta Orientalia Belgica 19, Bruxelles, 2006, p. 71.

2.2. Tubba' et les deux rabbins – Médine, ville protégée

La ville de Médine est menacé d'un attaque par les Tubba'. Mais deux rabbins « enracinés dans la science »⁹ s'interposent et dissuadent les agresseurs car la ville est protégée et sera le lieu de séjour d'un prophète. Ils dirent au roi :

« "Oh roi, ne fais pas cela car si tu persiste, tu en seras empêché et tu n'échapperas pas à un châtement imminent." Alors Tubba' leur dit "Et pourquoi cela ?" Ils lui répondirent : "Parce que la ville est le lieu d'immigration d'un prophète qui sortira à la fin du temps, de ce lieu saint, de Quraych, et elle sera sa maison où il s'établira. Alors abstiens-toi de cela". Alors Tubba' renonça à son dessein après avoir constaté leur science et apprêta ce qu'il entendit d'eux. Il quitta Médine et se convertit à leur religion. Il se dirigea ensuite vers La Mecque, qui était sur sa route vers le Yémen. » (22).

Dans un autre passage, il est dit à propos de l'autre ville, La Mekke que
« L'injustice ne pouvait y régner ni la débauche. Tout roi qui a voulu profaner son espace sacré périssait sur le champ. » (114).

Ainsi La Mekke et Médine connaissent déjà leur glorieux destin avant même la naissance du prophète.

2.3. Waraqa a annoncé Muḥammad

La sœur de Waraqa ibn Nawfal, avait entendu de son frère « devenu chrétien et pratiquant les Écritures, qu'il y aura un prophète issu de ce peuple (*'Umma*) » (157).

Et pour tout récapituler, voici les profils variés de tous ceux qui ont annoncé ou prédit la naissance du prophète. Certains d'entre eux au moins, avaient de lui une description précise basée sur leurs livres ou leurs Écritures. « Les devins (*Kāhin*) arabes, rapporte Ibn Hichâm, ont tous parlé de l'envoyé de Dieu PSL avant sa mission et à l'approche de son temps ». Ils en ont été informés en écoutant observant les étoiles filantes¹⁰.

2.4. Les devins arabes

Omar raconte :

« Je me trouvais près d'une des idoles du temps de l'ignorance *Jahiliyya*, avec un groupe de la tribu de Quraych. On était un mois à peine avant l'islam. Un arabe lui avait immolé un veau et nous attendions qu'il soit coupé et partagé entre nous. Soudain j'entendis, du ventre du veau, une voix très percutante disant : "Ô ensanglanté, ô fait éclatant, un homme crie : 'Il n'y a de divinité que Dieu' ". On dit aussi que la voix disait : "Un homme appelle dans une langue éloquente et dit : 'Il n'y a de divinité que Dieu.' " » (211)

⁹ Voir Coran 3,7 et 4,162. Ce sont les deux seules occurrences dans la Coran de cette expression. Le contexte coranique n'aide pas à savoir qui sont les « enracinés dans la science. Mais dans la *Sīra* il s'agit bien de rabbins juifs.

¹⁰ Ce passage fait écho aux versets coraniques : 72, 1-10 et 46, 29-30, qui sont rappelés dans la *Sīra*.

2.5. Les rabbins juifs

Ibn Ishâq rapporte que des Arabes se souvenaient :

« Ce que nous entendions dire par les juifs, alors que nous étions des associateurs idolâtres et qu'eux étaient des gens de l'Écriture et avaient une science que nous n'avions pas (...), c'est que le temps était proche et qu'un prophète sera envoyé en ce temps-ci. » (211)

Un juif de Syrie, Ibn al-Hayyabâne raconte :

« Je suis venue attendre l'apparition d'un prophète. Son le temps est tout proche et cette ville (Médine) sera celle de son hégire. » (214)

2.6. Des Ḥanifs ?

Ibn Hichâm présente quatre personnes qui sont en recherche et qui veulent remonter au ḥanifisme d'Abraham.

« Waraqa Ib Nawfal a adhéré au christianisme et était devenu un maître en sciences des Écritures. (223) 'Ubayd, entre en islam, émigre en Abyssinie et là, il change, il adhère au christianisme et meurt chrétien. 'Uthmâne a été envoyé chez l'empereur de Byzance, il est devenu chrétien et a accédé à des hauts postes. Zayd ibn 'Amr, n'entra ni en judaïsme ni en christianisme. Il a rejeté les idoles, s'est interdit les cadavres, le sang et les sacrifices faits aux idoles, et a proscrit le sacrifice des filles et critiqua les défauts de sa communauté. Certains l'ont entendu dire : "Je suis le seul qui reste fidèle à la religion d'Abraham". Et s'adressant à Dieu il dit : "Mon Dieu (*Allahumma*) si je savais quelle est la manière d'adorer que tu préfères, je t'aurais adoré par elle. Mais je ne la connais pas." Et il se prosternait. Et pourtant, le prophète autorise son cousin à prier pour lui : "Il sera ressuscité, dit le prophète, en tant que peuple à lui seul !" (231) À Mossoul, à ce qu'on raconte, il interroge un moine très savant, sur le ḥanifisme, religion d'Abraham. Le moine lui répond : "Tu recherches une religion à laquelle personne ne peut t'initier. Mais il arrive le temps où sortira du pays d'où tu viens, un prophète envoyé selon la religion d'Abraham. Suis-le. C'est maintenant qu'il est envoyé, Son temps est venu." (223-231)

Ce passage est étonnant par la libéralité qu'il prête à des fidèles musulmans ou non musulmans ainsi qu'à l'attitude sereine du prophète face au chemin suivi par chacun.

2.7. Le texte de l'Évangile - Muḥammad – *faraqlīṭ*, (*paraclet*)

Ibn Ishâq dit :

« Il m'est parvenu que 'Isa (Jésus) fils de Marie a prescrit dans l'évangile à ceux qui le suivront, ce qui lui est venu de la part de Dieu. Il s'y trouve la description de l'envoyé de Dieu PSL, telle que le disciple Youhannis (Jean) leur a confirmée quand il leur a écrit (copié) l'évangile, sur base du testament de 'Isa fils de Marie, paix sur lui, (233). Il dit à propos de l'envoyé de Dieu PSL : "Qui me hait, hait le seigneur. Et si je n'avais pas accompli en leur présence des œuvres que personne n'a accomplies avant moi, ils n'auraient pas de péché, Mais dès maintenant, ils se sont repus et ils ont pensé qu'ils me vaincraient moi et le Seigneur. Mais il fallait que se réalise la parole qui est dans la loi : Ils m'ont haï gratuitement, c'est-à-dire injustement. Cependant, quand viendra le *Mnaḥmana* celui-là que Dieu vous enverra de la part du seigneur et l'esprit de justice, lui qui de la part du seigneur est sorti, c'est lui qui sera mon témoin pour moi et pour vous, car vous étiez avec moi dès le commencement. Je vous ai dit cela afin que vous ne doutiez pas"¹¹.

¹¹ Cf Jn 15, 23-16,1.

Le *Mnahmana* en syriaque c'est Muḥammad PSL et en grec c'est le *Baraqlitos*, PSL¹² (232-233).

Ce texte dont la composition grammaticale laisse à désirer, a été longuement étudié¹³. L'important pour nous, c'est de souligner la volonté assidue des rédacteurs de la *Sīra*, tendant à fonder le plus solidement possible l'annonce de la venue du prophète.

Nous approchons de la naissance du prophète et de graves obstacles viennent entraver le déroulement serein des événements. 'Abd al-Muṭṭalib, qui sera le grand-père de Muḥammad, se met dans une situation telle que le futur père du prophète est sur le point d'être sacrifié à deux divinités de La Mekke.

3. La vie d'Abdallah, père de Muḥammad, est menacée

'Abd al-Muṭṭalib, se met dans l'obligation de sacrifier l'un de ses fils suite à un vœu qu'il avait fait. Il consent de tirer au sort l'enfant qui subira ce malheureux destin. Et cela tombe sur 'Abdallah, son fils préféré: Il l'emmène devant les divinités Isâf et Nâ'ila pour faire le sacrifice, mais la foule le dissuade et le pousse vers une sibylle qui le sort de l'embarras en lui conseillant de racheter son fils par des sacrifices de chameaux aux divinités. Ces dernières, gourmandes, en réclameront cents têtes pour le rachat d'Abdallah.

Il nous suffisait de résumer ce passage aux multiples péripéties pour montrer la dimension dramaturgique qui plane sur les issues de cette intrigue. D'elle, en effet, dépend la naissance ou non du prophète attendu¹⁴. Une fois cette crise traversée, les événements vont s'accélérer et Abdallah va se marier.

4. 'Abdallah, rayonnant d'une lumière, se marie.

4.1. La sœur de Waraqa s'offre à Abdallah, en vain.

Ayant achevé de sacrifier les chameaux, 'Abd al-Muṭṭalib s'en alla avec son fils Abdallah.

« Il passa, dit-on, avec lui devant (...) la sœur de Waraqa ibn Nawfal, assise près de la Ka'ba. Voyant le visage d'Abdallah, elle lui dit : "Où vas-tu, Abdallah ?" Il répondit : "Avec mon père." Elle lui dit : "Tu auras autant que ces chameaux abattus pour ton rachat

¹² Voir le Coran 61,6.

¹³ Voir Alfred GUILLAUME, *The Version of the Gospel used in Medina circa 700 A.D. from Al-Andalus*, 15 (1950), pp. 289-296 et Alfred GUILLAUME, and Muhammad IBN ISHAQ, *The Life of Muhammad : A Translation of Ishâq's Sīrat Rasūl Allāh with Introduction and Notes*, Karachi and New York, Oxford University Press, 2002 [1955]. Voir aussi Michel CUYPERS, *Le Festin - Une relecture de la Sourate Al-Mâ'ida - Rhétorique sémitique*, Paris, Lethielleux, 2007. D'après Cuypers, commentant le verset 110 de la sourate 5 (Al-Mâ'ida, C'est l'Esprit Saint qui assiste Jésus. Et il critique l'idée selon laquelle Muḥammad serait la traduction de paraklitos, tu periklytos, lecture qui serait sans fondement (CUYPERS, *Le festin*, p. 327-329).

¹⁴ Voir *Sīra*, p. 152-155.

si tu couches avec moi à l'instant !" Il dit : "Je suis avec mon père, je ne peux ni le contredire ni le quitter¹⁵." (155).

4.2. Abdallah se marie avec Âmina

« Et 'Abd al-Muṭṭalib le prit chez Wahb ibn Zuhra (...), et lui donna sa fille Âmina fille de Wahb en mariage. Elle était la meilleure femme de Quraych par sa naissance et par son rang (...). On raconte que dès qu'elle fut à lui, Abdallah entra et coucha avec elle sur le champ et elle fut enceinte de l'envoyé de Dieu PSL. (156) Puis il sortit de chez elle et revint vers la femme qui se proposa à lui. (157) Il lui dit : "Ne me fais-tu pas aujourd'hui la même offre qu'hier ?" Elle lui répondit : "Tu as perdu la lumière qui rayonnait de toi hier. Aujourd'hui je n'ai que faire de toi." (156-157)

Tout s'explique une fois le mariage consommé. C'est la lumière qui brillait sur son visage qui le rendait si désirable. La lumière était le signe précurseur de l'événement qui allait s'accomplir. Il disparaîtra une fois le mariage consommé. Une scène similaire d'attirance s'est produite avec une autre femme d'Abdallah.

4.3. Une épouse antérieure, ayant vu la lumière sur Abdallah, s'était offerte à lui, en vain

« On raconte aussi qu'Abdallah serait plutôt entré chez une femme à lui, autre qu'Âmina fille de Wahb. Il avait travaillé dans la boue et il en portait les traces. Il l'invita à coucher avec lui, mais elle s'attarda en voyant sur lui les traces de boue. Il sortit alors de chez elle, se purifia, se lava de la boue et s'en alla d'un pas ferme chez Âmina. Sa femme l'appela à elle mais il refusa et partit chez Âmina. Il entra et coucha avec elle. C'est alors qu'elle fut enceinte de Muḥammad PSL. Il revint ensuite chez son autre femme et lui dit : "As-tu envie ?" Elle répondit : "Non ! Quand tu étais passé, une tache blanche était visible entre tes yeux. Je t'avais appelé à moi mais tu as refusé. Puis tu as eu une relation avec Âmina, qui a ainsi bénéficié de ce signe." » (157)

4.4. Récit plus bref de l'épouse antérieure

La même femme (autre qu'Âmina) disait aussi qu'Abdallah

« était passé chez elle, ayant entre les yeux une tache semblable à celle de la jument. Elle dit : "Je l'ai invité en espérant que cette tache me soit destinée, mais il m'a refusée. Puis il a couché avec Âmina et elle fut enceinte de l'envoyé de Dieu PSL." » (157).

Abdallah, qui a échappé à un très mauvais sort, portait donc sur le visage l'éclat de sa paternité. Il donnera naissance au prophète.

¹⁵ Cette scène où une femme provoque aussi franchement un jeune homme semble être inspirée de l'histoire de Joseph : « La femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et dit : « Couches avec moi ». Mais il refusa (Gn 39, 7), qui a son parallèle dans le Coran : « Lui qui se trouvait dans sa maison, elle le sollicita en fermant les portes et dit : "Je suis à toi." Dieu m'en garde, dit-il, c'est mon maître, il m'a fait bon accueil ! » (Sourate (Yūsuf) 12, 23).

5. Naissance de Muḥammad

5.1. Celui qui naîtra sera protégé. On lui donnera le nom de Muḥammad

« On raconte aussi (Dieu seul sait si c'est vrai), qu'Âmina, la mère du Prophète, rapportait (158) qu'elle reçut une visite, une fois qu'elle fut enceinte de l'envoyé de Dieu PSL. Et il lui fut dit : "Tu es enceinte du seigneur de ce peuple (Umma). Dès qu'il naîtra, tu imploreras la protection de l'unique contre tout envieux et tu lui donneras le nom de Muḥammad¹⁶." » (157-158)

5.2. Signe cosmique – La lumière

« Elle dit aussi que lorsqu'elle fut enceinte de lui, elle vit sortir d'elle une lumière grâce à laquelle elle vit les palais de Bosra en Syrie. » (158)

5.3. Annonce de la naissance par un juif et signe astral

Le poète médinois Hassân ibn Ṭabit racontait :

« J'étais encore un petit garçon, âgé de sept ou huit ans, et je comprenais tout ce qu'on disait. J'avais entendu un juif de Yathrib crier à tue-tête, du haut d'une tour : "O juif (...). Cette nuit s'est levée l'étoile¹⁷ d'Ahmed sous laquelle il est né." » (159)

5.4. Signe cosmique et naissance particulière

Âmina dit à Ḥalîma, la mère nourricière de Muḥammad :

« "Veux-tu que je te raconte son histoire ?" Je lui dis : "Bien sûr." Elle dit : "Quand j'ai été enceinte de lui, j'ai vu une lumière se dégager de moi et éclairer pour moi les palais de Bosra en Syrie (Cham). Je l'ai porté et je n'imagine pas de grossesse plus légère et plus facile que celle-là. En naissant il posait ses mains à terre et levait les yeux vers le ciel." » (165)

Ce récit touche au prodige. Le texte dit « en tombant » pour signifier la naissance. Elle est à ce moment-là que le bébé s'appuie avec ses mains au sol et regarde vers le ciel. Cela passe de commentaire sur la dimension cosmique du geste, alliant terre et ciel.

5.5. Première présentation au temple par son grand-père

Lorsqu'Âmina donna naissance à Muḥammad PSL, elle le fit annoncer à son grand-père 'Abd al-Muttalib :

« "Il t'est né un garçon. Viens et jette ton regard sur lui." » Il vint et le regarda. Et elle lui raconta la vision qu'elle eut quand elle fut enceinte de lui et le nom qu'on lui ordonna de lui donner. On raconte qu'"Abd al-Muttalib prit l'enfant dans ses bras¹⁸ et pénétra dans la Ka'ba. Il se mit à invoquer Dieu et à lui rendre grâce pour ce qu'il lui avait donné. Puis il sortit et rendit l'enfant à sa mère. » (160)

¹⁶ Voir Lc 1, 31 : « Voici que tu concevras et enfanteras un fils et tu lui donneras le nom de Jésus ».

¹⁷ Voir Mt 2,2 : « Nous avons vu en effet son astre se lever ».

¹⁸ Voir Lc 2, 28 « Il (Syméon) le reçut dans ses bras et bénit Dieu ».

6. Ḥalîma, la mère nourricière

6.1. Allaiter un orphelin

La mère nourricière du prophète PSL, Ḥalîma, raconte comment elle a fait le voyage à La Mekke avec d'autres pour chercher des nourrissons. Et n'ayant pas réussi à choisir un bébé à sa convenance, elle se résigne juste avant de rentrer avec son groupe, à prendre l'orphelin Muḥammad. Son propre bébé pleurerait la nuit, tant il avait faim car ses seins étaient secs.

Or, sur le chemin de retour, il y a eu un reversement de situation pour tous les membres de cette petite famille. Les seins de Ḥalîma gonflèrent et les deux bébés furent rassasiés. L'ânesse aussi donna du lait de quoi étancher la soif du père et de la mère. Une période d'abondance s'est inaugurée pour elle et son mari depuis qu'ils ont pris cet orphelin pour l'allaiter. Et ils sont conscients que la présence de cet enfant parmi eux est source de bénédiction (*baraka*). Ils ne pouvaient plus vivre sans lui. Et de fait ils vont négocier avec sa mère un temps de garde supplémentaire. L'enfant Muḥammad est devenu grand. Il sait parler, il sait être utile et avec son frère de lait il lui arrive de garder du bétail.

6.2. Le déchirement du ventre et du cœur

C'est lors de l'une de ces sorties où il faisait paître les bêtes, que se produisit la célèbre « ouverture de la poitrine ». Les textes successifs qui relatent la scène des inconnus qui « déchirent » le ventre et le cœur de Muḥammad, sont communément associés au verset du Coran 94,1, « N'avons-nous pas ouvert pour toi ta poitrine ? » ou « N'avons-nous pas épanoui ta poitrine ? » (Traduction de Jacque Berque). L'expression شرح الصدر (ouvrir la poitrine) signifie « réjouir quelqu'un ». Or le terme employé dans la *Sîra* est شق (déchirer). Dans la version de la scène, racontée par Muḥammad adulte, ce même terme, « déchirer », est répété deux fois pour le ventre et pour le cœur¹⁹. De plus, il n'est nulle part question de « poitrine » dans ce passage de notre édition de la *Sîra*.

6.2.1. Récit du fils de Ḥalîma

« Son frère accourut vers nous et cria : "Mon frère quaraychite a été pris par deux hommes habillés de blanc. Ils l'ont couché par terre, ils lui ont déchiré le ventre et ils sont encore en train de le fouiller." » (164)

6.2.2. Récit de Muḥammad, enfant

Ḥalîma dit :

« Je me précipitai avec son père, vers l'enfant. Il était debout, tout blême. Nous le prîmes dans nos bras lui disant : "Que t'est-il arrivé, petit bonhomme ?" Il dit : "Deux hommes habillés de blanc m'ont abordé, m'ont couché par terre et m'ont déchiré le ventre pour y chercher je ne sais quoi." »

¹⁹ Voir le paragraphe 6.2.3.

Nous rentrâmes avec lui à la maison. Mon mari me dit : "Ḥalfma, je crains que ce garçon ait été atteint d'un mal grave. Ramenons-le à sa famille avant que le mal ne se manifeste." Nous le ramenâmes à sa mère, qui s'étonna et demanda : "Qu'est-ce qui t'amène, nourrice, de sitôt, alors que tu avais insisté pour que l'enfant reste chez toi ?" Je dis : "Dieu l'a fait grandir et ma tâche est terminée. J'ai craint qu'il lui arrive un accident, aussi vous l'ai-je ramené selon ton désir." Elle dit : "Ce n'est pas vraiment ton souci, dis-moi toute la vérité." Elle insista tant que je lui racontai les faits. "As-tu craint, dit-elle, un maléfice du Satan contre lui ?" "Oui, dis-je." Elle dit : "Non, par Dieu, le Satan n'a aucun pouvoir sur lui, mon fils sera une personnalité d'importance. (...) Laisse-le et vas en paix." » (166)

6.2.3. Récit de Muḥammad, adulte

« Certains savants racontent qu'un groupe de compagnons demandèrent au prophète PSL : "Envoyé de Dieu parle-nous de toi." Il répondit : "Eh bien, Je suis l'appel de mon père Abraham (Cor 2,124), et la bonne nouvelle (de mon frère) 'Isa (Jésus) (Cor 61,6). Quand ma mère fut enceinte de moi, elle vit une lumière se dégager d'elle et éclairer pour elle les palais de Syrie (Cham). J'ai été allaité chez les Banū Sa'd ibn Bakr, et tandis que je me trouvais avec un frère derrière nos maisons à paître nos bêtes, voici que deux hommes habillés de blanc vinrent à moi avec un bassin en or rempli de neige. Ils m'attrapèrent, me déchirèrent le ventre et retirèrent mon cœur et le déchirèrent pour en extraire un grain noir qu'ils jetèrent. Ensuite ils me lavèrent le cœur et le ventre avec la neige pour le purifier²⁰." » (166)

6.2.4. Poids de l'enfant

« Puis l'un d'entre eux dit : "Pèse-le contre dix de son peuple ; et il me pesa contre eux, et je pesais plus qu'eux." Puis il dit : "Pèse-le contre cent de son peuple et il me pesa contre eux, et je pesais plus qu'eux." Puis il dit : "Pèse-le contre mille de son peuple ; et il me pesa contre eux, et je pesais plus qu'eux." Il dit alors : (167) "Laisse tomber, par Dieu, si tu le pesais contre son peuple, il pèserait plus que lui." » (166-167)

7. Āmina perd Muḥammad à La Mekke

« Et on raconte que lorsque sa mère nourricière était venue avec lui à La Mecque, il s'égarait dans la foule, alors qu'elle venait chez les siens. Elle le chercha mais ne le trouva point. Elle alla chez 'Abd al-Muttalib et lui dit : "Cette nuit je suis venue avec Muḥammad, et lorsque je suis arrivée sur les hauteurs de La Mecque, je l'ai perdu de vue et par Dieu je ne sais pas où il se trouve²¹." Alors 'Abd al-Muttalib se rendit à la Ka'ba pour prier Dieu qu'il le rende. Et on raconte que Waraqa ibn Nawfal ibn Assad, et un autre quraychite l'ont trouvé et l'ont amené à 'Abd al-Muttalib. Ils lui dirent : "Voici ton fils que nous avons trouvé sur les hauteurs de La Mecque." » (167)

²⁰ Voir Ps 51, 4 et 9 : « ⁴ Lave-moi tout entier de mon mal et de ma faute purifie-moi... ⁹ Ôte mes taches avec l'hysope, je serai pur ; lave-moi, je serai blanc plus que neige ».

²¹ Un enfant d'une dizaine d'années est perdu par ses parents et retrouvé dans la ville sainte. Serait-ce une allusion au récit de Lc 2, 45-46 « Mais ne l'ayant pas trouvé, ils revinrent toujours à sa recherche à Jérusalem » ?

7.1. Deuxième présentation au temple

« 'Abd al-Muttalib le prit, le posa sur ses épaules et fit le tour de la Ka'ba en invoquant Dieu qu'il le protège du mal. Ensuite il le l'envoya à sa mère Āmina. » (167)

7.2. Des Abyssins chrétiens connaissent le destin de l'enfant

« Aussi certains savants rapportent que sa mère sa'dite fut pressée de le rendre à sa mère Āmina car un groupe d'abyssins chrétiens l'avaient vu avec elle quand elle était venue le rendre à sa mère après son sevrage. Ils le regardèrent et lui posèrent des questions à son sujet tout en le tâtant. Puis ils lui dirent : "Prenons cet enfant et emmenons-le à notre roi en notre pays, car c'est un enfant qui sera important, nous savons son destin. Et on dit qu'elle eut peine à leur échapper." » (167)

8. La rencontre avec le moine Bahīra²²

8.1 Moine chrétien, maître en science du Livre

« On raconte qu'Abū Ṭālib s'appretait à sortir pour un commerce en Syrie (Cham) et que l'envoyé de Dieu PSL s'attacha à lui si bien qu'Abū Ṭālib s'en émut et dit : "Par Dieu, je le prendrai avec moi et nous ne nous quitterons point – ou l'a-t-il dit autrement." Et il l'emmena avec lui. La caravane fit halte à Bosra en Syrie (Cham). (181) Un moine appelé Bahīra vivait là dans un ermitage. Il maîtrisait la science des chrétiens. Et on raconte que de longue date cet ermitage était occupé par un moine qui maîtrisait leur science grâce à un livre que l'on se transmettait. Cette année-là, ils firent donc halte et campèrent près de Bahīra qui leur prépara de quoi manger en abondance. Or ils étaient déjà passés bien des fois près de lui sans qu'il leur parle ou les rencontre. » (180-181)

8.2. La nuée et l'arbre incliné pour faire de l'ombre

« On raconte en effet qu'il aurait vu quelque chose à partir de son ermitage. À l'arrivée des caravaniers, il aurait aperçu, dit-on, l'envoyé de Dieu PSL et une nuée qui le couvrait à l'exception des autres. Puis ils se posent à l'ombre d'un arbre tout près de lui. Il vit alors la nuée faire ombre au-dessus de l'arbre dont les branches se sont inclinées pour faire de l'ombre à l'envoyé de Dieu PSL²³ » (181).

8.3. Le partage de la nourriture

« Voyant cela, Bahīra quitta son ermitage et s'approcha d'eux en disant : "Gens de Quraych, je vous ai fait à manger et j'aimerais que vous veniez tous, petits et grands, esclaves et hommes libres." L'un d'eux lui dit : "Par Dieu, Bahīra, que t'arrive-t-il aujourd'hui ? Nous sommes souvent passés par ici et tu n'as rien fait. Qu'y a-t-il ?" Bahīra dit : "C'est vrai. Mais vous êtes mes hôtes et j'ai souhaité vous faire honneur et vous

²² Ce passage se passe de commentaire. Il a fait l'objet de commentaires et d'interprétations variées et même contraires. Il ne nous semble pas opportun d'ouvrir ici ce vaste dossier. Si nous le retenons c'est pour rester en cohérence avec notre enquête et pour signaler ces liens d'ordre littéraire qui le mettent en rapport d'autres textes de la tradition biblique.

²³ Voir Jonas 4,6 « Alors Yahvé Dieu fit qu'il y eut un ricin qui grandit au-dessus de Jonas, afin de donner de l'ombre à sa tête et de le délivrer ainsi de son mal. Jonas éprouva une grande joie à cause du ricin ».

offrir à manger à vous tous." Ils se rassemblèrent chez lui. Mais l'envoyé de Dieu PSL, vu son jeune âge, était resté sous l'arbre, près des bagages. Bahîra regarda le groupe et ne vit pas le signe qu'il connaissait et qu'il avait trouvé chez lui. Il dit : "Gens de Koreich, Que personne ne s'absente de ma table"; Ils dirent : "Bahîra, personne ne s'est absenté sinon un garçon, le plus jeune du groupe, qui est resté avec les marchandises." Il leur dit : "Ne l'empêchez pas, mais qu'il vienne partager le repas avec vous." Alors un Qurayshite dit : "Par al-Lât et al-'Uzzâ, nous avons eu tort de laisser à part le fils de 'Abd Allâh b. 'Abd al-Muttalib sans qu'il participe au repas avec nous." » (181)

8.4. Bahîra et le jeune Muḥammad

« Et il alla vers lui, l'embrassa et le fit asseoir avec le groupe. Bahîra se mit à l'examiner avec attention, observant les traits de son corps tels que décrits chez lui. Quand le groupe eut fini de manger, et se fut dispersé, Bahîrâ vint à lui et lui dit : »Mon garçon, par al-Lât et par al-'Uzzâ, je vais te poser des questions et j'ai besoin que tu me répondes." Il a prononcé le serment parce qu'il l'avait entendu dans le groupe. On raconte que l'envoyé de Dieu PSL lui dit : "Ne m'interroge pas au nom d'al-Lât et d'al-'Uzzâ, car, par Dieu, il n'est rien que je haïsse plus que ces deux-là." Au nom de Dieu, réponds à mes questions, il le faut. Il lui dit : "Demande-moi ce que bon te semble." Alors Bahîrâ commença à l'interroger sur son sommeil, sur son apparence et sur ses affaires. Et les réponses de l'envoyé de Dieu PSL coïncidaient avec la description qu'avait Bahîrâ sur lui. Alors il examina son dos et vit le sceau de la prophétie entre ses épaules, au lieu indiqué dans ses sources. » (182)

8.5. Bahîra et Abû Ṭâlib

« Quand il eut fini, Bahîrâ s'approcha de son oncle, Abû Ṭâlib, et lui dit : "Quel lien as-tu avec ce garçon ?" Il dit : "C'est mon fils." Bahîra lui dit : "Ce n'est pas ton fils ! Il ne convient pas que le père de ce garçon soit encore vivant." Il dit : "C'est mon neveu." Bahîrâ dit : "Qu'est-il arrivé à son père ?" Il dit : "Il est décédé mort avant la naissance de l'enfant." Il dit : "Tu as dit la vérité. Ramène ton neveu dans son pays et veille sur lui contre les Juifs car, par Dieu, s'ils le voient et qu'ils savent de lui ce que je sais, ils lui voudront du mal. Un grand avenir attend ton neveu. Ramène-le vite dans son pays." » (182)

9. Il grandissait plein de grâce

« L'envoyé de Dieu, PSL, grandissait secouru par Dieu²⁴ et protégé des abjections de la *Jâhiliyya*, vu la mission qui l'attendait. De telle sorte qu'adulte il fut le meilleur parmi les siens en bravoure, en bonnes qualités, en honneur, en voisinage, en clémence, en bonnes paroles, en fidélité et le plus éloigné des mauvaises actions qui salissaient les hommes, si bien qu'on ne l'appelait que par le titre « le fidèle » (183).

²⁴ Voir Lc 2, 52 « Quant à Jésus, il grandissait en sagesse en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes ».

Conclusion

Ainsi se termine notre parcours à travers un texte riche en images, en péri-péties et en signes extraordinaires et cosmiques, qui entourent la naissance et l'enfance du prophète Muḥammad. Notre enquête portant en même temps sur d'éventuels liens avec le patrimoine biblique nous a apporté des éléments nouveaux qu'il s'agit peut-être de les reprendre en vue d'études approfondies.

Outre les généalogies, les rapports entre le songe du roi Rabî'a et le texte de *Daniel* sont nouveaux à notre connaissance. Dans la préparation de cette étude, nous n'avons rencontré aucune étude qui signale ce parallélisme étonnant. En outre nous avons relevé quelques références directes ou allusives aux livres de la *Genèse*, de *Jonas*, des *Psaumes* et de *Daniel*; ainsi qu'aux évangiles de *Matthieu*, *Luc* et *Jean*.

Enfin ces récits de la *Sîra* semblent mettre la réalité au défi de modèles rhétoriques et de formes de créativité, qui réussissent à créer l'étonnement, et à affermir l'adhésion de croyants.

Abstract

Our approach of the texts surrounding the birth and childhood of the Prophet Muḥammad in the *Sîra*, is more literary than historical. It seemed appropriate to revisit these texts, well known to scholars, in an intertextual perspective that tends to establish any formal or substantial link with the biblical literature. After the genealogies, we present successively the announcements and the warning signs of the Prophet's birth, the stories of the events with their cosmic and wonderful character, and finally the episode of the monk Bahira. Our investigation has brought new elements, especially the clear link between the episode of the dream of King Rabi'a and the text of *Daniel*. This is the first time, it seems, that this is highlighted. In addition, we found a few direct or allusive references to the books of *Genesis*, *Jonah*, *Daniel* and the *Psalms*, and the Gospels of *Matthew*, *Luke* and *John*.

LA RELIGION DANS L'ESPACE DEMOCRATIQUE

Sommaire

Introductio	5
Jean-Luc Blaquart, <i>De l'autonomie en matière religieuse</i>	7
Charles Coutel, <i>Religion et démocratie chez Tocqueville</i>	61
Francis Guibal, <i>Politique démocratique et liberté religieuse : la pensée d'Éric Weil</i>	77
Antoine Fleyfel, <i>Monde arabe et démocratie, approches religieuses et anthropologiques</i>	89
Isabelle Grellier, <i>La démocratie dans les Églises : voix protestante</i>	107
Philippe Portier, <i>Église catholique et raison publique : le cas de l'épiscopat en France (XIX^e-XXI^e siècles)</i>	129
Jean-Louis Schlegel, <i>Les chrétiens de gauche : quelles leçons, quel héritage ?</i>	149
Jean-Yves Baziou, <i>Les usages libres de l'Église</i>	161
Nicolas Tenailon, <i>Liturgie et politique : les interprétations antagonistes de William Cavanaugh et Giorgio Agamben</i>	173
Paul Valadier, <i>La tentation de la contre-culture</i>	183
Samir Arbache, <i>Islam salafiste, despotisme et modernité d'après Abdel-Jawâd Yassine</i>	201
Index.....	213

historiques de ce révélé⁴. Pour lui, le Salafisme est le modèle dominant de la religion musulmane. Il le caractérise par le fait qu'il a intégré dans le donné révélé, des productions historiques c'est-à-dire humaines. Pour montrer la pertinence de cette lecture, il nous renvoie à l'islam primitif, aux deux premiers siècles de l'Islam durant lesquels ces textes parallèles au Coran n'étaient pas encore mis par écrit et où le seul texte faisant autorité était le Coran. Le corpus des « *Hadith* » sera en effet l'œuvre des « *salafs* » (les anciens, ou les successeurs des compagnons du prophète) qui ont constitué la classe des transmetteurs de ses paroles, faits et gestes, appelés « *hadith* ». Or une grande partie de la « *chari'a* » (loi religieuse) est fondée sur ce corpus plutôt que sur le texte coranique lui-même. Et selon lui, le corpus des « *hadith* », œuvre historique et humaine, ne peut pas être revêtu du caractère révélé qui s'applique au Coran seul. Or accorder au « *hadith* » un statut égal à celui du Coran, c'est créer les conditions d'apparition de l'islam salafiste. C'est à partir de là que l'islam reconnaît deux corpus qui font autorité, le Coran et le recueil des « traditions prophétiques⁵ ».

1.2. La religion

Pour Yassine, la religion révélée proprement dite se résume en des principes simples : c'est un acte de foi en Dieu et une adhésion aux lois éthiques universelles. Ce message est contenu dans l'enseignement coranique reçu en particulier durant la période mekkoise, entre 610 et 622 ; tandis que la révélation médinoise, reçue de 622 à 632, revêt un caractère plus social, juridique et politique. Et le salafisme désigne la religion musulmane dans sa manifestation historique à partir du neuvième siècle et jusqu'à nos jours. Cette religion a donné valeur d'absolu à des productions de droit humain. Dès lors, l'auteur peut engager une réflexion qui tend à dire que le droit musulman n'est pas révélé. Le Coran contient très peu de passages à caractère juridique. Il ne dispense pas un programme politique, encore moins un programme social global. C'est le droit musulman qui s'est construit dans la durée pour répondre aux besoins de la société des

⁴ « Dans la première partie de l'étude j'ai présenté une lecture de ce qu'est le pouvoir dans le Texte (entendre la révélation) à la lumière de l'histoire. J'y ai confronté la dialectique qui existe entre le texte et la réalité historique imposée par les luttes politiques et sociales. Cette dialectique a abouti à soumettre le Texte à la force de la réalité du fait accompli. Les faits historiques se sont éloignés du Texte pour imposer la théorie politique. Et comme le Texte ne suffisait pas, on a eu recours à la production d'autres textes insérés dans les traditions prophétiques (*Hadith*) pour permettre la légitimation de telle ou telle forme de pouvoir. [—] Ainsi des textes qui ne sont pas la révélation originelle, reçoivent une autorité et une sacralité qui permettent d'occulter le rôle joué par les facteurs socio-politiques, historiques, et régionaux, dans la formation de la théorie politique et d'effacer le caractère humain « positif » de cette théorie. De là vient cette confusion qui existe au cœur de la raison islamique entre ce qui est religieux et ce qui est politique. » (YASSINE 2009, p. 5).

⁵ Voir EL-BOKHARI, *Les traditions islamiques*, (traduction d'O. Houdas et W. Marçais), 4 tomes, Maisonneuve, Paris, 1903, 1977, 1984. Il s'agit des faits, gestes et paroles du prophète, authentifiés par des chaînes de transmetteurs jusqu'à la date de compilation de l'ouvrage au IXe siècle. Ils sont désignés par le terme « *Hadith* ». L'auteur de ce recueil est mort en 870.

2.1 Salafisme et despotisme

Un des plus anciens recueils de droit administratif musulman⁹ rapporte que l'une des conditions d'accession au califat (ou Imâmat), c'est d'être né de Quraych, la tribu du prophète. Cette condition est fondée sur une parole du prophète : « *Les imâms doivent venir de Quraych* ». Et le fondateur de l'école de droit hanbalite, Ahmad Ibn Hanbal (mort en 855) rapporte la même condition dans une formulation plus exclusive : « *Il n'y aura pas de califat hors de Quraych* ». Aussi les textes retiennent deux manières pour accéder à l'imâmat (ou califat) : « *Le choix des « ahl al-ikhtiyâr » (les préposés au choix) et l'investiture par l'imam précédent*¹⁰ ».

Yassine se base sur l'œuvre de Mawardi pour montrer comment se développe une littérature dont le but est de définir a posteriori les faits qui s'imposent sur le terrain. Mais l'histoire nous montre que le calife (ou imâm) ne viendra pas toujours de Quraych. À partir du seizième siècle il sera turc et le restera jusqu'à l'abolition du califat par Mustafa Kemal en 1924. Et voilà que la religion musulmane continue à exister sans calife depuis bientôt un siècle !

D'après notre auteur qui est rejoint par bien d'autres, l'exercice du pouvoir en Islam a souvent été établi et exercé par la force, même quand la succession s'est faite par un testament ou par hérédité dynastique. Une littérature juridique vient ensuite légitimer ce pouvoir et inviter les fidèles à se soumettre, à reconnaître le prince, le calife, le sultan, le président, même s'il a conquis le pouvoir par la force et même s'il est injuste¹¹. Cette littérature antérieure au dixième siècle, est œuvre humaine, comme le répète Yassine, et par conséquent sa fonction de légitimation n'a rien de sacré. Il serait donc temps, d'après lui, de réfléchir à de nouvelles formes d'exercice du pouvoir.

Il y a un siècle, un des fondateurs du nationalisme arabe qui s'appelle Al-Kawakibi se demande : « *Comment avons-nous, fidèles musulmans, accepté d'être soumis à des potentats, à des despotes à travers les siècles ? Que nous est-il arrivé ?*¹² » Or le Coran enseigne la justice et les princes arabes arborent souvent la devise suivante : « *La justice est le fondement du pouvoir* ».

⁹ AL-MAWARDI Abûl-Hassan, *Les statuts gouvernementaux, ou règles de droit public et administratif*, Trad. De l'arabe par Émile Fagnan, Alger, 1915.

¹⁰ « Al-Mâwardî (m. 450/1058), le Qâdî Abû Ya'îla (m. 458/1066) et les statuts du gouvernement (*al-ahkâm al-sultâniyya*) », *Rives nord-méditerranéennes*, 19 (2004), §19.

¹¹ Durant ces trois dernières années de révoltes dans les pays arabes, on a entendu plusieurs dignitaires musulmans déconseiller la révolte pour ne pas susciter la discorde (*fitna*) dans la communauté des croyants.

¹² Il écrit aussi dans le même contexte : « *Et qui sait d'où vient le fait que les ulémas du despotisme ont sanctifiés les despotes en leur enlevant toute responsabilité et en exigeant de leurs sujets de les louer s'ils sont justes et d'user de patience s'ils sont injustes, en tenant toute opposition contre eux comme une trahison qui mérite la mort de tout opposant ?* » Abderrahmane AL-KAWAKIBI, « *Les attributs du despotisme et les joutes de l'asservissement* », Ed. Lettres Arabes, Le Caire, 2011, p. 28.

autocratique parallèle. C'est cela qui a contribué à ancrer cette forme d'islam qui se trouve confrontée depuis une durée relativement courte au rayonnement de la modernité, que les despotes interprètent souvent comme une culture conquérante et adverse¹⁷».

Chaque fois que l'on veut réfléchir à l'essence du religieux, aux valeurs universelles indépendantes du temps et du lieu, alors l'emprise du salafisme disparaît, en devenant inutile. Or le salafiste reste insensible aux attraits de la modernité. Il assimile le salafisme à la religion et y adhère corps et âme. Ses références sont le droit musulman traditionnel et des paroles prophétiques visant à gérer la réalité, la politique et l'histoire. Ici les valeurs universelles telles qu'elles sont formulées dans le Coran, reculent au profit des paroles du prophète. De plus le salafisme comme religiosité n'est pas vécu comme un horizon culturel opprimant, mais il se trouve affirmé et assumé au cœur de la pensée religieuse.

2.3. Salafisme politique

Le discours dominant en islam aujourd'hui est celui de l'école rigoriste d'Ibn Hanbal, représenté par les wahhabites¹⁸ chez les sunnites. Il est porté par un mouvement préoccupé par les détails des formes et des rites et par une prétention à l'exercice du pouvoir, continuant ainsi à nourrir la confusion entre le religieux et le politique. Contrairement au salafisme historique piétiste et vécu en dehors du champ politique, on se trouve aujourd'hui ^{confronté} ~~face~~ à des mouvements prônant un discours religieux dont l'objectif est la lutte pour le pouvoir.

3. Une modernité en suspens.

L'auteur constate d'abord que la modernité est un produit de l'Occident, mais il ajoute que la modernité n'est pas l'occident. Les sociétés qui vivent dans la modernité ont certes un impact sur le monde actuel qu'elles dominent d'une manière ou d'une autre. Pour que ce modèle/principe soit efficace et recevable par sa propre société, Yassine considère la modernité comme un système positif qui permet de diriger la société selon plusieurs ordres, de rendre possible la création de l'état, de faire place à l'individu, de définir le rôle du prince, du gouvernant ou du président et qui ^{instaure} établit le principe de la participation. Elle instaure la possibilité du choix du gouvernement et de son contrôle, dans la mesure où ce dernier doit répondre de ses actes et se soumettre au débat politique. La modernité permet la protection des droits de l'individu, du droit commun et la stabilité des institutions qui doivent primer les intérêts de l'individu ou du prince.

¹⁷ YASSINE, 2009, p. 11.

¹⁸ Fondés par Mohammad Ibn Abd Al-Wahhab (1703-1792)

dans ses livres et au cours de ses interventions dans la presse écrite et dans les médias télévisés, montrent qu'il existe un public qui est intéressé par son approche.

Certes les pontifes du discours fondamentaliste n'hésitent pas à rejeter, sans plus d'analyse, les thèses de l'auteur. Mais il est deux faits à constater. D'abord, nous n'avons pas connaissance que l'auteur ait reçu des menaces suite à la publication de ses livres. Ensuite, ses adversaires qui acceptent de mener un débat avec lui se trouvent souvent démunis face à son attitude non polémique et à son érudition qui coupe court à toute objection qui s'appuierait sur les textes anciens faisant autorité auprès des salafistes.

L'oeuvre d'Abdel Jawad YASSINE mérite d'être plus connue. Elle offre les outils qui permettent de mieux comprendre les impasses dans lesquelles se trouvent actuellement les sociétés musulmanes dans leurs rapports avec leurs ulémas, princes, rois, présidents et despotes. Viendra peut-être le temps de la relève, pour que le poète palestinien, Mahmoud Darwish, cesse de déclamer : « *Le passé ne passe pas ni l'avenir ne vient*²¹ ». C'est pourquoi la modernité est en suspens.

²¹ Nous nous permettons cette traduction libre de l'extrait. Mais le petit poème est le suivant :

«Je n'ai envie de rien
Ni hier ne passe ni demain n'arrive,
Ni mon présent n'avance Il ne m'arrive rien.
J'aurai pu être une pierre.»

لا أحسن إلى أي شيء
فلا أمس يمضي ولا غد يأتي
ولا حاضرني يتقدم لا شيء يحدث
ليقتي حجر

Extrait du recueil de Mahmoud Darwish, أثر الفراشة (*La trace du papillon*), traduction de l'auteur.